

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 101 Posture soignante et démarche réflexive			
Code	PAIR1B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Damien SIDDU (damien.siddu@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be) Oxanne BOUDET (oxanne.boudet@helha.be) Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Marie-Pierre HENNO (marie-pierre.henno@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Mathilde SAMAILLIE (mathilde.samaillie@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Violette MUCEDDA (violette.mucedda@helha.be) Isabelle HOSPIED (isabelle.hospied@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE contribue au développement de la compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle. L'identité professionnelle témoignant de l'appartenance à la discipline infirmière se développe dès l'entrée en formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

Acquis d'apprentissage visés

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions;
- Analyser les situations décrites au regard du prendre soin, de l'histoire de la profession, du méta paradigme des soins infirmiers.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B01A	Introduction à la philosophie du soin en lien avec les âges de la vie, les processus de vie (y compris histoire de la profession)	24 h / 2 C
PAIR1B01B	AIP Posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel	18 h / 2 C
PAIR1B01C	Séminaires professionnels 1 - Titulariats informatifs et citoyenneté	18 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B01A	Introduction à la philosophie du soin en lien avec les âges de la vie, les processus de vie (y compris histoire de la profession)	20
PAIR1B01B	AIP Posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel	20
PAIR1B01C	Séminaires professionnels 1 - Titulariats informatifs et citoyenneté	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences 1 et 2 définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. L'introduction à la philosophie du soin, et les activités d'intégration professionnelle associées sont des ressources qui aident au développement de la posture soignante qui caractérise la discipline infirmière. La démarche réflexive soutend le processus de professionnalisation dès le début de la formation. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la philosophie du soin en lien avec les âges de la vie, les processus de vie (y compris histoire de la profession)			
Code	21_PAIR1B01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Marie-Pierre HENNO (marie-pierre.henno@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 101 : Posture soignante et démarche réflexive

Dès le début de la formation, ce cours apporte des ressources pour l'analyse des situations qui seront vécues et rapportées à propos du « prendre soin » et des représentations qu'a l'étudiant de la discipline infirmière.

« L'identification des traditions, des fondements et des racines disciplinaires, l'histoire participent à la construction de l'identité professionnelle » (Nadot, 2013)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 101

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions
- Analyser les situations décrites au regard du prendre soin, de l'histoire de la profession, du méta-paradigme des soins infirmiers

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Décrire et justifier sa représentation du rôle de l'infirmier et de son image dans la société ;
- Argumenter en quoi l'identification de la pratique des soins au genre féminin, à la classe sociale etc... a influencé l'évolution des soins infirmiers à travers l'histoire ;
- Définir le champ d'activités de la profession et les classer dans les rôles indépendant, interdépendant et dépendant ;

- Etablir le lien entre sa représentation du rôle infirmier et les différents rôles infirmiers observés ;
- Analyser le champ d'activités prescrit par la législation au regard du développement de la discipline infirmière et du prendre soin ;
- Utiliser les concepts relatifs à la discipline infirmière et aux différents courants de la pensée infirmière dans une situation concrète de soins.
- Analyser l'impact du développement de la discipline infirmière dans les réformes de l'enseignement infirmier en Belgique et en Europe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction
 - Travail sur les représentations : l'infirmier, son rôle et son image dans la société
 - Lien avec le référentiel de compétences
 - Profession : valeurs, identité, posture
- Histoire de la profession
 - Les étapes significatives du passé : soigner de l'antiquité au 19ème siècle
 - Ecllosion et affirmation de l'art infirmier au 20ème siècle (création du statut de l'infirmier en 1974 : définition de l'art infirmier à côté de l'art de guérir et des professions paramédicales, définition des conditions d'accès à la profession, définition du champ d'activités de l'infirmier- rôles infirmiers, et modifications
 - Prendre soin à travers l'histoire (M.F.Collière)
 - Histoire de la formation en soins infirmiers en Belgique et dans l'union Européenne
 - Représentations de la personne âgée et de la personne atteinte d'un handicap
 - Discipline infirmière : fondements et définitions des concepts et lien avec l'évolution historique de la profession infirmière
 - Glossaire des différents concepts : paradigme, modèle, théorie, courant de pensée
 - Concepts clés de la discipline infirmière/Méta-paradigme : santé, individu, environnement, soin
 - Le développement de la discipline infirmière et les paradigmes : catégorisation, intégration, transformation
 - Les écoles de pensée à l'intérieur des différents paradigmes (citées)

Démarches d'apprentissage

Participation de l'étudiant par une lecture anticipée de textes, par la réalisation de travaux préparatoires et de fiches d'activités incluses dans le dossier de développement professionnel et utilisés à des fins de démarche réflexive ; certaines parties sont des exposés magistraux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Documents à disposition des étudiants sur la plateforme
- Rencontre sollicitée par les étudiants
- Dossier préparatoire et réflexif

Des notions peuvent être abordées en préparation aux stages.

Sources et références

- Kérouac, S., Pépin, J., & Ducharme, F. (2010). *La pensée infirmière*. Montréal : Chenelière Education.
- Collière, MF. (1998). *Soigner le premier art de la vie*. Paris. InterEditions.
- Collière, MF.(1982) *Promouvoir la vie. De la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers*. Paris. InterEditions.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Utilisation des TIC (plateforme, multimédia)

Power point

Disponibles sur Connect ED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'épreuve d'examen écrite questionnera :

- d'une part la matière vue dans la partie 1 du cours d'Introduction aux philosophies de soins (DEVISSCHER D. / GAILLET C. pour Tournai et COISNE A / FLORIN P-L pour Mouscron) pour un total de 10 points.
- d'autre part la matière vue dans la partie 2 du cours d'introduction aux philosophies de soins (MOREST C. et MP HENNO sur Tournai et RAPSÆT V. sur Mouscron) pour un total de 10 points.

Les deux parties de l'épreuve seront reportées sur un total de 20 points et valent pour 20 points sur les 40 points de l' UE.

L'épreuve écrite est présentée en juin.

Si après délibération l' UE n'est pas validée et que l'étudiant est en échec dans cette activité d'apprentissage, il SERA OBLIGE de représenter l'épreuve écrite (les 2 parties) de l'examen en 3^{me} période d'évaluation.

L'épreuve écrite sera présentée sous forme de questions comprenant par exemple des vrai/faux, des « Qui-suis-je », des questions ouvertes/fermées comprenant tant des questions de restitution de la matière vue en cours que des questions de réflexion.

Les modalités d'évaluation sont communiquées lors du cours et disponibles sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel			
Code	21_PAIR1B01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Mathilde SAMAILLIE (mathilde.samailie@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE101 : Posture soignante et démarche réflexive

Tout au long de l'année, autour de différentes activités de cours et de stage, l'étudiant du bloc 1 sera amené à produire un travail réflexif sous forme de productions écrites. Ces activités réflexives ont pour but de faire progresser l'étudiant dans son développement professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 101

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions
- Analyser les situations décrites au regard du prendre soin, de l'histoire de la profession, du méta-paradigme des soins infirmiers

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Décrire son évolution sur base des documents contenus dans le dossier de développement professionnel
- Analyser ses forces et ses faiblesses, ses difficultés, ses ressources en référence au prendre soin et/ou aux quatre concepts du méta-paradigme

Objectifs

- Questionner un récit pour approfondir sa compréhension
- Différencier des énoncés d'impressions et des descriptions, sur base des définitions de la grille IDEA (Lafortune, 2012)
- Expliquer son comportement dans une situation vécue en référence au bien soigner et/ou aux quatre concepts du méta-paradigme

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Progression de la démarche réflexive sur l'ensemble de la formation
- Présentation du contenu du dossier de développement professionnel de développement professionnel continu
- Explication des documents qui seront intégrés dans le dossier de développement professionnel (fiches réflexives, fiche posture soignante et rapports d'activités diverses)
- Explication de la grille « IDEA » (Lafortune, 2012)
- Approfondissement des trois capacités à acquérir : formuler des impressions, descriptions, explications
- Méthode de formulation d'objectifs de stage, d'apprentissage
- Méthode de description de son évolution : forces, faiblesses, difficultés, ressources
- Méthode d'analyse des forces, des faiblesses, des difficultés, des ressources en référence au bien soigner et aux quatre concepts du méta-paradigme

Démarches d'apprentissage

Par l'intermédiaire d'outils divers, exercices de mise en application de la démarche réflexive de manière individuelle et/ou en petits groupes, en vue de formuler des impressions, des descriptions et des explications.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative en lien avec les acquis d'apprentissage de l'activité

Sources et références

Ballas A. (2013) *La pratique réflexive : un outil de développement des compétences infirmières*. France : Elsevier Masson.

Belanger C. (2009) *Rôle du portfolio dans le supérieur : rendre l'étudiant acteur de sa formation*. Montréal : URAFF, Université Montréal.

Lafortune L. avec la collaboration de Dury, C., Coopman-Mahieu, C., Bonte, C., Droulez, C., Morisse, M. et Napoli, A. (2012). *Une démarche réflexive pour la formation en santé. Un accompagnement socioconstructiviste*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L. avec la collaboration de Dury, C., Coopman-Mahieu, C., Bonte, C., Droulez, C., Morisse, M. et Napoli, A. (2012). *Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences, la formation en éducation et en santé*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L. (2015). *L'accompagnement et l'évaluation de la réflexivité en santé. Des applications en éducation et en formation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les fiches du dossier de développement professionnel de bloc 1.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage : AIP Posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel sera évaluée par un travail écrit réalisé individuellement.

Les directives du travail sont distribuées et présentées par les titulaires de 1e BIRSG. Le document est mis à disposition sur la plateforme Connected au quadrimestre 2.

Le travail est évalué sur un total de 20 points (voir Annexe à la fiche ECTS - critères et indicateurs). Il vaut pour 20 points sur les 40 points de l'UE.

Ce travail est à rendre à la date définie sur l'horaire de la session de JUIN à l'accueil, contre signature de l'étudiant qui remet le travail. Tout travail non remis à la date prévue sans certificat médical (CM) ou motif légitime (ML) sera considéré comme non présenté « PP ». Un travail qui comporte plus de 10 erreurs d'orthographe est irrecevable et sera évalué par 0/20 points.

En cas de fraude ou de plagiat un « FR » sera attribué à l'ensemble du travail.

Si l'UE n'est pas validée après délibération et si l'étudiant est en échec dans le travail, il le représente en 3me période d'évaluation.

Le travail devra alors être remis à l'accueil à la date définie sur l'horaire de la seconde session.

Dans la situation où le travail était irrecevable pour l'orthographe, l'étudiant peut ne corriger que celle-ci, s'il a démontré une maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de cette activité.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage. Elles sont communiquées lors du cours et disponibles sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels 1, titulariats informatifs et citoyenneté			
Code	21_PAIR1B01C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Violette MUCEDDA (violette.mucedda@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Mathilde SAMAILLIE (mathilde.samaillie@helha.be) Isabelle HOSPIED (isabelle.hospied@helha.be) Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE101 : Posture soignante et démarche réflexive

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement 101

« Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions »

« Analyser les situations décrites au regard du prendre soin, de l'histoire de la profession, du méta-paradigme des soins infirmiers »

Acquis d'apprentissage de l'activité

« Gérer son métier d'apprenant, sur base d'analyse du règlement des études et des examens »

« Analyser son profil d'apprentissage et adapter les stratégies de travail en fonction des résultats. »

« Comprendre sa responsabilité sur base d'analyse de son relevé de notes au regard du décret paysage »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Expliquer le fonctionnement de l'école (visite de l'école, présentation par différents documents de la vie pratique à l'école)

Expliquer le règlement des études et des examens, suivi personnalisé sur rendez-vous par le titulaire de classe

Expliquer le référentiel de formation, les différentes évaluations (cours théoriques et stages)

Savoir vivre (rappel des règles de politesse, respect)

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral, travaux de groupe, rencontre individuelle par rendez-vous

Activités d'accueil diverses : rencontres avec les étudiants des blocs 3 et 4

Dispositifs d'aide à la réussite

Rencontre individuelle par rendez-vous et rencontres post examens

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Par différents documents mis à disposition (le REE, complément du REE pour les AIP, procédure d'évaluation des AIP...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 0% dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).